

Pour le service public d'éducation
Pour l'éducation prioritaire
NON à la disparition des
Plus de Maîtres-ses Que De Classes!

Les annonces sur l'éducation prioritaire ne doivent pas faire illusion. Telle qu'elle est prévue, la limitation à 12 du nombre d'élèves en CP et CE1 des écoles REP et REP+ va se faire pour l'essentiel via des redéploiements de moyens et notamment en faisant disparaître le dispositif « Plus De Maîtres Que De Classe » afin de récupérer ces postes. On peut donc s'inquiéter des conditions de la mise en œuvre des CP à 12 et de ses conséquences sur des dispositifs existants, les personnels et les élèves. Le gouvernement chiffre à 12000 les postes nécessaires pour mettre en œuvre cette mesure, or son programme est clair : les créations de postes prévues pour l'ensemble de l'éducation nationale seraient de 4000 à 5000 sur 5 ans !

En fermant les 22 postes des PDMQDC de REP+, la rectrice de l'académie de Toulouse et le DASEN de la Haute Garonne **bafoient les droits des personnels** en matière d'affectation. Cette décision est autoritaire, précipitée et non concertée.

Moins de salles de classes que de maitres ?

Ces fermetures auront plusieurs conséquences, à commencer par :

- la désorganisation des équipes, dans la mesure où ce dédoublement va provoquer des disparités d'effectifs dans les classes,
- la fermeture des postes PDMQDC des écoles hors REP + dès l'année prochaine, engendrée par le dédoublement futur des CE1,
- une problématique de locaux, car il faut de l'espace pour dédoubler les classes,
- un resserrement probable de la carte de l'éducation prioritaire.

Tout laisse donc à penser que la mise en œuvre du « 12 élèves par classe » sera en réalité réduite à un nombre de classes de quelques écoles qui serviront de vitrine. Cela sera sans doute très utile pour la communication gouvernementale mais pas du tout pour la transformation égalitaire et émancipatrice de l'école. Le service public d'éducation a besoin d'autre chose que d'effets d'annonce et d'écrans de fumée.

En fermant les postes de « PDMQDC » en Haute-Garonne, la rectrice et le DASEN font subir une nouvelle attaque à l'éducation prioritaire qui connaît ce dispositif depuis plus de 30 ans et qui a permis de nombreuses innovations pédagogiques initiées, jusqu'ici, par les conseil des maîtres-ses. A présent, plusieurs conditions à l'organisation pédagogique sont posées par les IEN : pas d'enseignant-es à temps partiel ni de « débutant-es » sur ces postes, obligation de faire valider les projets pédagogiques par l'IEN !!! Le gouvernement met donc une pression supplémentaire sur le niveau du CP, comme si tout se jouait cette année-là, pas avant ni après... Par ailleurs, il ignore complètement les conditions économiques et sociales d'existence des élèves.

Nous nous opposons à cette politique d'austérité qui détruit les services publics en général. L'éducation, et en particulier l'éducation prioritaire, ne déroge pas à ce désengagement de l'État qui s'accroît dans les quartiers populaires, comme l'illustre aussi la fermeture des collèges Badiou et Bellefontaine. Mobilisons nous pour obtenir le maintien et le développement du dispositif du "Plus de Maîtres que de Classes" dans nos écoles ! Sud éducation 31 appelle à la grève mardi 20 juin 2017 afin de montrer notre détermination et créer un rapport de force.

9 h 30 - AG à l'école Georges Hyon
14h - Rassemblement au rectorat